



Conflit entre voisins

Par isalaide

je souffre de nuisances depuis 12 ans ma voisine du dessous me pourri la vie mon probleme est que je ne connais pas son identite donc je ne peux pas aller la voir la configuration de l'immeuble fait que c'est impossible de savoir qui c'est ma gerance refuse de dire qui est cette personne au nom de la liberte individuelle car la voisine a interdit a notre gerance de donner son nom. UN AVOCAT PEUT IL OBLIGER ELOGIE A ME DONNER L'IDENTITE; A SAVOIR QUE BEAUCOUP DE RESIDENTS SONT POLICIERS ET DONC EN SE TAISANT CA SOUTIENT MON HARCELEUSE voila pour moi c'est une situation tres grave aidez moi merci le harcelement se traduit par des coups dans les murs des coups dans les canalisations le remplissage de ma boite a lettres par de la pub et cie isa bien merci a vous

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes locataire : Il faut demander par courrier RAR à votre bailleur de vous permettre de jouir paisiblement de votre logement.

Il serait utile d'avoir d'autres témoignages concernant ces bruits, et éventuellement de les faire aussi constater par un huissier ou par la police.

Le fait que des policiers logent aussi dans votre résidence n'a aucune raison de soutenir ces comportements, au contraire.

Et sachez que d'avoir sa boîte à lettres remplie de pubs est très courant...

Lire ce lien qui récapitule les différents recours possibles :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612[/url]